

Conseil de quartier n°2 « Mont Saint-Martin»

Réunion du mercredi 12 novembre à 20 h
au Centre François Villon



Etaient présents :

Elus : Pascal AUJARD, Philippe ROUX, Patricia LARREY, Jean-Pierre BERANGER

Membres : Choukri BRAIK, David CAMPOS, Eusébio DALAPA, Maryline HELFRICH, Eric HUBSWERLIN, Gilbert HUMBLLOT, Fatiha LEFKI, Patrick LOURAGINI

Membres excusés : Saïda KHEZRI SASSI, Mustapha KOYSUREN, Elodie LABE, Catherine LAMBERT,

Service démocratie locale et vie des quartiers : Véronique GENDEREAU

✓ Point n° 1 Désignation du secrétaire de séance

Madame LEFKI assure le secrétariat de séance.

✓ Point n° 2 Présentation de chaque membre du conseil de quartier

Chaque participant expose ses motivations dont l'objectif est l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au Mont Saint Martin.

✓ Point n° 3 Rappel des objectifs et du rôle du conseil de quartier

✓ Point n° 4 Avis et suggestions des membres

Monsieur LOURAGINI propose la création d'un tracé giratoire pour le parking d'Aldi afin d'en assurer la sécurité.

La question a été prise en compte, elle fera l'objet d'une étude par les services de la ville.

Concernant le tri sélectif, Monsieur LOURAGINI demande à bénéficier d'une poubelle jaune pour son association. La Ville a missionné le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Résidus Ménagers de la Vallée du Loing (SICTRM) pour les collectes des déchets ménagers, bacs jaunes et encombrants. A cet effet, le Service démocratie locale et vie des quartiers transmettra à l'association les coordonnées du SICTRM afin d'aller chercher un container jaune à Château Landon.

De manière à éviter d'éventuels incidents, il est impératif que le conteneur à verre situé entre le terrain d'aventure et les blés d'or soit vidé régulièrement.

Afin d'éviter un nouvel incendie des encombrants identique à celui ayant eu lieu rue des Chérelles et pour limiter le dépôt des encombrants sur la voirie, il a été proposé la mise en place d'un local sécurisé géré par l'Office Public Val de Loing Habitat. Une demande sera formulée à Val de Loing Habitat.

Il est demandé afin de préserver un environnement sain, un meilleur nettoyage du centre commercial du Mont Saint Martin. Les élus transmettront cette demande au syndic. Pour mémoire : la ville n'est propriétaire que de 26.24 % de cette copropriété.

Monsieur BRAIK soulève la question du manque d'encadrement des jeunes du quartier.

Quatre propositions ont été soumises :

1. Mise en place d'un forum des métiers au Mont Saint Martin en partenariat avec les entreprises, la mission locale et la mairie,
2. Intégration de médiateurs pour encadrer les jeunes,
Monsieur LOURAGINI se propose de coordonner une réunion d'information avec les futurs médiateurs dans la salle François Villon
3. Proposition de la création de l'école de la dernière chance afin de lutter contre l'échec scolaire, avec le soutien de la mairie et des associations,
4. Dynamiser l'échange culturel intergénérationnel dans les maisons de retraite, les hôpitaux afin de sensibiliser les jeunes et de promouvoir de nouvelles vocations.

Monsieur HUMBLLOT évoque la problématique du nombre d'associations d'aide alimentaire. Il propose de les regrouper afin d'en faciliter la gestion. Il soulève aussi la controverse concernant les restos du cœur. En effet cette association est la seule à payer un loyer à l'Office Val de Loing Habitat.

Le tracé de la ligne continue entre le lotissement Les blés d'or et le rond point des Mazes nécessite d'être revu (problème évoqué en conseil de quartier Hauteurs du Loing).

Madame LEFKI interpelle l'ensemble des membres présents sur la création d'espaces dédiés à l'enfance, de squares équipés de bancs. Elle soulève la problématique des écoles du quartier.

Elle propose un réaménagement de l'aspect extérieur de chacune des écoles afin de valoriser le quartier.

De plus, il a été convenu la construction d'un préau pour l'école Théophile Lavaud en module de toit. Les travaux devraient débuter en 2009.

L'école Lavaud sera reconstruite dans le secteur Hauteurs du Loing selon le projet urbain en vigueur.

Un diagnostic des écoles du quartier relatif aux normes de sécurité et à la mise en conformité sera réalisé très prochainement par la mairie précise Monsieur ROUX.

Ce dernier explique les objectifs et les conditions de mise en place de la réhabilitation et de la rénovation de 825 logements sur les 1576 du quartier.

Monsieur HUMBLLOT s'inquiète du contre-coût financier concernant le chauffage commun après la démolition de 210 logements. Monsieur ROUX indique qu'il n'y aura pas d'augmentation.

Les conseillers de quartier sont invités à la signature officielle de la convention de rénovation urbaine du Mont Saint-Martin le samedi 22 novembre 2008 à 11 h.30, Salle des Fêtes - Route de Moret - en présence de Madame Fadela AMARA, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville et Monsieur Roger KAROUTCHI, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

✓ Point n° 5 Moyen de communication mis à disposition

Sur le site de la ville : www.ville-nemours.fr il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale.

En attendant un panneau d'affichage en 2009, le compte rendu sera affiché à l'espace ville.

www.ville-nemours.fr



Service Vie des Quartiers
01 64 78 44 39
democriatielocale@ville-nemours.fr

